



« Ça s'débat » | 88 Raisons d'en manger (ou pas) (2019)

SYNTHÈSE

« Abattage rituel et bien-être animal: quelle place pour la liberté religieuse ? »

Introduction

« Ça s'débat » est un projet du Centre Vidéo de Bruxelles-CVB, atelier de production de films documentaires et association d'éducation permanente, œuvrant également dans le champ de la Cohésion sociale, pour mettre le cinéma au service de la démocratie. Dans cet esprit, « Ça s'débat » propose à des publics de tous horizons des rencontres et échanges autour des enjeux du vivre ensemble, et ce dans une approche engageante et participative.

Le vendredi 21 juin 2019, une projection-débat a eu lieu au Centre culturel de Watermael Boitsfort, La Vénérie, avec le film collectif « 88 Raisons d'en manger (ou pas) ». Au carrefour des préoccupations du bien-être animal et de la vie spirituelle, la question de l'abattage rituel avec étourdissement agite le débat public – et des jeunes de la MJ Le 88, qui ont questionné différents points de vue avec des théologiens juif et musulman, et GAIA qui se bat pour le bien-être animal. Avec leur film ils ont souhaité sortir des crispations qui entourent souvent cette question et dépasser le thème et élargir les horizons.

Ce film est une collaboration entre le festival Brussels in Love, la Maison de jeunes Le 88, le Centre Vidéo de Bruxelles et l'école de cinéma ESAV à Marrakech.

Le CVB documente les échanges des Ça s'débat grâce à des synthèses. Le document qui suit a pour objectif d'une part de résumer les principaux traits du débat, et d'autre part de les accompagner d'une analyse personnelle de l'auteur. Ces synthèses permettent une lecture distanciée, et offrent des pistes de réflexions et d'actions pour l'avenir.

L'auteur

Joachim Soudan est né à Bruxelles en 1988. Après des études de littérature, durant lesquelles il se passionne pour le théâtre et écrit pour des revues, il entre à l'INSAS et y étudie la réalisation en cinéma. Aujourd'hui, les projets et les rencontres qu'il fait l'amènent à traverser les domaines du cinéma expérimental et documentaire, de l'écriture et de la radio.

Introduction

Ce soir là sont présents deux jeunes de la MJ Le 88 des Marolles, sur les six qui ont participé au film (de 18 à 23ans), accompagnés de quelques-uns de leurs amis, ainsi qu'une trentaine de spectateurs. Ibrahim et Mohamed-Saïd parlent du projet qu'ils ont mené avec l'animateur du CVB, Manuel Hanot, là également. Ils présentent brièvement la MJ88 : « C'est un endroit où on va pour passer du bon temps avec les animateurs, avec les amis, faire des activités. On a commencé le film par un **atelier philo**, où on a choisi un thème qu'on a ensuite discuté. La question de base, c'était : « **Quelles sont nos batailles ?** » ». Ils expliquent avoir choisi la question de l'abattage rituel, en raison d'un projet de loi l'interdisant à Bruxelles. En Flandre et en Wallonie, la loi est passée. « Cette loi pénalise deux communautés, la communauté juive et la communauté musulmane. »

L'animatrice de « Ça s'débat » explique qu'en général elle propose une petite animation avant le film, afin que chacun fasse connaissance les uns avec les autres, mais que ce soir elle demandera seulement aux gens de réfléchir pour eux-mêmes à la question : « **Quel est mon combat citoyen ?** » et « Est-ce un combat majoritaire ou minoritaire ? »

A la fin de la projection, les applaudissements témoignent de l'enthousiasme des spectateurs pour le projet. Pour entamer la discussion, l'animatrice de « Ça s'débat » demande aux deux participants présents ce que ça leur a fait de voir le film dans ce lieu, et invite les spectateurs à intervenir pour partager leur réaction à chaud s'ils le souhaitent. Un échange assez spontané se construit avec les questions que pose le public aux participants, les participants au public, agrémenté de précisions contextuelles et de questions de la part de l'animatrice. L'atmosphère est énergique et décontractée, à l'image du film et des participants.

Autour de l'atelier cinéma

L'un des participants n'avait pas encore vu le film et exprime son plaisir, l'autre, qui l'avait déjà vu, note qu'à la deuxième vision il se sentait plus nostalgique, pensait surtout au moment du tournage. Tous les deux semblent très contents d'être là et d'avoir fait ce film : « **C'est beau parce qu'on a pu donner notre avis, et aboutir à un projet.** » Quand on leur demande ce qu'ils feraient autrement s'il fallait refaire le film, ils disent qu'ils auraient aimé mobiliser le groupe pour qu'ils soient tous présents lors de la projection, parce que c'est important de pouvoir le montrer et d'en discuter avec les spectateurs, de poursuivre la discussion après le film. Ils espèrent que le public a apprécié leur travail et le remercie de leur présence.

L'animateur du CVB Manuel Hanot explique le processus de l'atelier. Il y a à la MJ88 un groupe de six personnes qui suit un atelier philo depuis deux ans, selon une méthodologie propre. Cette méthodologie a facilité le projet de film car, dès la deuxième séance d'atelier le groupe savait quel sujet il voulait traiter et qui il souhaitait aller interroger pour développer une approche philosophique. C'est aussi le

groupe qui a pris les images et le son. L'animateur : « Ils peuvent être fiers. Avec ce sujet, on est au carrefour d'enjeux discutés de manière assez hystérique, et il faut leur reconnaître d'**avoir choisi de reformuler les questions et de croiser des points de vues différents.** »

Faire évoluer un point de vue sur l'abattage rituel

Au départ, les participants du groupe voulaient parler de la loi sur l'abattage rituel parce qu'ils considéraient qu'elle visait directement la communauté musulmane. Pour **comprendre les enjeux religieux de l'abattage rituel et les enjeux citoyens de la loi** rendant obligatoire l'étourdissement des animaux avant l'abattage, ils ont décidé de mettre en suspens leur opinion et d'aller rencontrer différentes personnes. Un islamologue universitaire, Yacob Mahi, un universitaire qui étudie le judaïsme, Thomas Gergely, et un membre de l'association Gaia, qui lutte pour le bien-être animal. Le film décrit l'évolution du point de vue des participants sur le sujet en fonction des rencontres et des discussions.

On demande aux deux participants de quelle manière leur point de vue a bougé, s'il est le même aujourd'hui, s'ils en parlaient beaucoup avec leur entourage, s'ils en parleront encore, et si « le projet de loi contre l'abattage rituel ne [les] a pas finalement empêché de réfléchir à la question de la souffrance animale ? »

Les participants expliquent que c'est un sujet dont ils parlaient de toute façon, et que l'avis dans leur entourage est toujours le même : s'ils ne peuvent plus acheter de viande abattue selon le rituel en Belgique, ils iront l'acheter ailleurs (en France, l'abattage rituel est toujours autorisé). Dans la famille d'un des participants, c'est un sujet qui a tendance à énerver quand il est abordé, et qui pour cette raison est plutôt évité. Une spectatrice suggère de leur montrer le film, si ça permet d'apaiser les crispations...

L'un des participants précise sa réponse. Pas convaincu par l'efficacité de l'électroanesthésie, qui n'a en effet pas un taux de 100% d'efficacité et qui est la solution préconisée par la loi interdisant l'abattage rituel, il est toujours d'avis de ne pas manger de « viande étourdie ». Par contre, il dit maintenant réfléchir à arrêter complètement de manger de la viande, suite aux découvertes sur les questions du bien-être animal.

Echanges avec le public

Les deux participants demandent assez rapidement et spontanément au public si le film leur a plu, si certains ont changé de point de vue à la vision du film, ou s'il y a dans la salle des gens qui sont radicalement contre l'abattage rituel, parce que tout deux sont désireux de parler avec chacun. Au delà des appréciations enthousiastes du public, des avis se développent pour évoquer différents aspects du film et du travail.

Un spectateur dit par exemple avoir particulièrement apprécié la démarche philosophique, le fait qu'ils soient allés chercher des opinions contradictoires, et pas seulement ceux qui étaient de leur avis, et ainsi, d'avoir fait l'effort de « **s'écouter les uns les autres pour essayer de vivre ensemble** ». Ces mots sont repris par les amis des participants qui sont venus voir le film également : « s'écouter et vivre ensemble malgré tout ». Les participants remercient, disent qu'ils visaient cela précisément : par une approche philosophique, en essayant d'être le plus objectif possible, que le spectateur se fasse sa propre opinion.

Un autre spectateur dit qu'**il voit l'abattage rituel autrement**. Après les arguments de Thomas Gergely sur le taux de fiabilité de l'électronarcose, et les descriptions du rituel (cherchant quelque part lui aussi le bien-être animal, ou la moindre souffrance), il dit : « Après tout, pourquoi pas, finalement... un bon coup de couteau... est-ce réellement pire que l'étourdissement ? Il y a beaucoup d'hypocrisie dans la société... Mais je réfléchis en même temps que je parle... » « C'était le but ! », intervient un participant de l'atelier.

Une spectatrice dit s'interroger sur ce qui est dit dans le film de **la voix des communautés au sein de la société**, notamment sur la communauté musulmane, « une communauté nombreuse mais qui pèse légèrement dans la société ». Elle apprécie le cheminement de la pensée et la tentative d'expression, pour se rapprocher la parole. Elle pointe également la séquence où une manifestante prend le micro pour rappeler qu'« Allahu akbar » signifie « Dieu est grand », « God is great », et où la question est posée de **la liberté qu'on a d'exister dans sa foi sans avoir peur, sans être discriminé** ou mal perçu. Elle ajoute qu'il y a une pression de la société sur le fait d'être musulman, de vivre sa foi, et que la communauté n'est pas outillée pour s'exprimer et que c'est peut-être ça le sujet de fond : « Quelle place pour la foi, quelle place pour ma communauté dans la société ? »

L'animatrice de « Ça s'débat » intervient en disant qu'il n'y pas de place à avoir, que la place « c'est ensemble, pour toutes les religions » et rappelle que la liberté de culte, qui fait l'objet de textes de droit, c'est la liberté de tous les cultes et aussi la liberté de ne pas être croyant. Un spectateur approuve : « Il faut pouvoir être ensemble et chacun différent aussi, reconnaître que **le droit des citoyens c'est d'exprimer une appartenance à une religion** ou à une communauté, à sa manière, dans le respect de l'autre ».

Où en est-on par rapport à l'abattage rituel ?

La question autour de l'abattage rituel oppose deux principes de notre démocratie ayant des poids juridiques différents : le bien-être animal et la liberté de culte. L'étourdissement des bêtes avant l'abattage est obligatoire dans les 28 pays de l'UE, mais le droit de l'UE prévoit également des dérogations pour l'abattage rituel, en raison précisément du respect de la liberté de culte. En Belgique, la loi interdisant l'abattage rituel est passée en région flamande, et un recours a été introduit parce qu'elle met en péril la liberté de culte, recours qui sera examiné par la Cour de Justice

de l'Union européenne. En région wallonne, la loi est également passée, et un recours a été déposé mais suit un autre parcours.

Un spectateur demande de préciser un aspect énoncé dans le film : celui de l'autorisation de l'abattage rituel avec étourdissement dans certains pays musulman. Un participant répond que c'est vrai, mais qu'en Belgique, la position des musulmans est plutôt de dire que l'électronarcose pouvant échouer ou provoquer plus de souffrance encore, ils préfèrent rester dans le culte et la tradition. L'animatrice précise qu'il y a énormément d'interprétations différentes dans les pays musulmans sur l'abattage rituel, mais que **l'idée est que chaque communauté puisse décider pour elle-même, comme citoyens faisant partie d'une société**. Elle note également l'étrangeté du fait qu'un gouvernement laïc prenne comme argument une loi musulmane d'un autre pays.

Un spectateur ajoute : « Il faut être clair et cohérent : si on est contre l'abattage rituel, il faut être contre l'élevage industriel ! ». Quelqu'un rappelle qu'il y a aussi de l'élevage industriel halal. L'un des amis venus avec les participant reprend un élément du film qui lui a parlé : lorsque l'une des participantes s'exprime à propos du bien-être animal : « Le plus important, c'est peut-être leur vie, pas leur mort. Autant leur faire vivre une belle vie, durant laquelle ils ne souffrent pas, si de toute façon c'est pour les tuer et les manger. »

Conclusion

Avec la projection de leur film « 88 raison d'en manger (ou pas) », les participants ont pu développer la démarche philosophique du débat autour de la question de l'abattage rituel. L'assemblée réunie ce soir-là, à travers la discussion, a pu remettre sur la table les différents enjeux qui concernent ce projet de loi : la liberté de culte mise en balance avec le bien-être animal et la liberté pour une communauté et des citoyens croyants d'exprimer leur foi, et de s'exprimer tout court au sein de la société dont ils font partie. Dans une ambiance énergique et respectueuse, avec le film et la discussion, en écoutant les arguments des différentes parties, les personnes présentes ont ainsi pu préciser, nuancer, voire déplacer leur opinion sur le sujet.